

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 29
Votants : 34

L'an deux mille seize, le vingt-sept septembre à 19H,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 20 septembre 2016

Présents les délégués avec voix délibérative :

Résultat du vote

Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 2

Jean Michel FERTIER, Roger CHARVET (Corbel) ; Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET, Susy REY (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERIER MUZET (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard D'ALLIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Pierre Auguste FEUGIER (Saint Franc) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint-Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Cédric MOREL, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Louis BOCCHINO, Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Jean Paul PETIT (Saint Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz) ; Jacques RICHEL (Saint Pierre de Genebroz)

Pouvoirs : Natalie HENNER à Cédric MOREL, Frédéric CALVAIRE à Jean Paul PETIT, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Christiane GONTHIER à Pierre Auguste FEUGIER, Christiane MOLLARET à Jean Louis MONIN,

CONSIDERANT le marché de travaux d'extension des caves d'affinage et modification des espaces de travail de la coopérative laitière des Entremonts ;

CONSIDERANT les ajustements de prestations nécessaires en cours de chantier ;

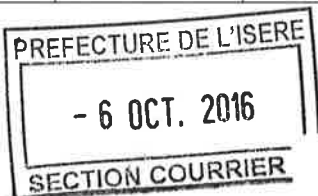
ETANT DONNE la conjoncture particulière de ces travaux se déroulant dans un établissement semi-industriel qui poursuit son activité de transformation du lait ;

ETANT DONNE le caractère défavorable du marché du lait, ne permettant pas à la coopérative d'un point de vue économique d'exporter du lait sur certains temps de travaux,

ETANT DONNE les lacunes au cours de la prestation de maîtrise d'œuvre, ayant généré des prescriptions inadaptées et des oublis en phase DCE,

CONSIDERANT les données chiffrées, ci-dessous :

LOT	MONTANT MARCHÉ INITIAL	AVENANT	COUT PRESTATION	MONTANT MARCHÉ MODIFIÉ
LOT 12 – FROID CBF PRO	150 035,00 € HT	AVENANT N°3 Modifications des Installations frigorifiques en chambres froides positives en raison de l'augmentation de la surface de frigos - Chambre froide produits blancs et Chambre froide produits emballés : installation, raccordement et réglages Groupe froid d'une puissance de 7kW et évaporateur	17 406,31 € HT	167 441,31 € HT soit + 35,1% (rappel marché initial : 123 900 € HT)
		Total tous Avenants	101 481,16 € HT	soit + 8,9% par rapport au marché initial de travaux de 1 137 941,14 €



Après avoir entendu l'exposé du président, le conseil communautaire, à la **MAJORITE** :

- **ACCEPTÉ** l'avenant pour un montant de 17 406,31 € HT.
- **AUTORISE** le Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,

- **CERTIFIE** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- **INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 29 septembre 2016,

Le Président

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' and 'LE PRÉSIDENT' around the perimeter, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.

Denis SEJOURNE